

de Bossuet & sur le genre d'éloquence qui distingue les oraisons de ce grand homme. Il n'est pas possible d'en donner une idée plus vraie ni plus avantageuse. " Ces fermens, dit l'abbé Maury, doivent être regardés comme la véritable rhétorique des prédicateurs. Le jeune orateur qui saura se pénétrer du génie de Bossuet, sentir, penser, s'élever avec lui, n'aura pas besoin de se dessécher sur les préceptes des rhéteurs pour se former à l'éloquence "

L'éloge de Fénelon qui finit ce recueil, présente des traits historiques sur lesquels bien des écrivains se sont exercés, mais qu'aucun n'a rendus avec plus d'impartialité & de justice, & en même-tems avec plus de dignité & de force. L'auteur avoit concouru avec Mr. de la Harpe, & la surprise du public a été extrême lorsqu'il vit couronner une pièce telle que celle de la Harpe *, préférablement à celle de l'abbé M. (a) La fameuse controverse sur le Quiétisme renfermé dans les

* Voyez le Journal de Juillet 1773. p. 15.

(a) Cela nous rappelle une anecdote littéraire assez plaisante. Il y a à peu près vingt ans que dans une académie de Provence deux pièces concoururent pour le prix, l'une sur la poésie, l'autre sur le jugement dernier. Celle-ci étoit pleine de feu & de force, l'autre étoit de la plus frêle médiocrité. Cependant la poésie l'emporta, & un plaisant ne tarda pas à faire cette épigramme :

On couronne la poésie,
Le jugement a le dessous,
De quel jugement parlez-vous ?
De celui de l'académie.